

Sous la présidence du **Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Son Excellence Philemon YANG**, s'est tenu le jeudi 26 janvier 2017 à partir de 09 h dans l'immeuble principal abritant ses Services, un important Conseil de Cabinet. Y ont pris part, outre ses proches collaborateurs, le Vice-Premier Ministre, les Ministres d'Etat, les Ministres, les Ministres Délégués et les Secrétaires d'Etat.

L'ordre du jour comportait les points ci-après :

1. l'exposé du Ministre des Finances sur « *l'appropriation des résolutions du Sommet extraordinaire des Chefs d'Etat d'Afrique Centrale du 23 décembre 2016 sur la situation économique et monétaire dans la zone CEMAC* » ;
2. l'exposé du Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire sur « *les mesures de renforcement de la stabilité macroéconomique au Cameroun* » ;
3. le rapport du Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural sur « *les préparatifs de la table ronde sur l'agriculture camerounaise* ».

Prenant la parole après la communication introductive du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, le Ministre des Finances a rappelé que 21 résolutions ont été adoptées par les Chefs d'Etat d'Afrique Centrale, à l'issue du Sommet extraordinaire du 23 décembre 2016, dans le but de restaurer une croissance forte, durable et inclusive en zone CEMAC. Ces résolutions s'articulent autour de cinq grands piliers à savoir : (i) la mise en place d'une politique budgétaire adéquate, notamment par la réduction significative du train de vie de l'Etat et la rationalisation des dépenses de transfert ; (ii) le renforcement de la politique monétaire et de la stabilité financière par le maintien de la parité fixe actuelle au regard de la situation des économies de la CEMAC ; (iii) le raffermissement de la coopération internationale avec les partenaires techniques et financiers ; (iv) la poursuite des réformes structurelles par la mise en œuvre d'une stratégie intégrée de diversification de l'économie des pays de la CEMAC ; (v) l'approfondissement de l'intégration régionale par le renforcement de l'union douanière, la libre circulation des personnes et développement des projets intégrateurs à travers le Programme Economique Régionale.

Poursuivant son propos, le Ministre des Finances a indiqué que la situation qui prévaut dans la zone CEMAC commande que des mesures soient prises au plan interne pour améliorer la qualité de la dépense publique. Ainsi, outre la régulation budgétaire, les dispositions prises vont notamment dans le sens du respect scrupuleux des quotas d'engagement trimestriel, le plafonnement des virements de crédit et la rationalisation des dépenses de consommation courante.

Intervenant à son tour, le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire a souligné que le renforcement de la stabilité macroéconomique constitue sans doute l'une des principales mesures susceptibles de sortir la zone CEMAC de la conjoncture économique qu'elle traverse depuis deux ans. Elle permet de prévenir les déséquilibres et les crises financières, les fortes fluctuations de l'activité économique, les poussées d'inflation et la volatilité excessive des marchés financiers.

S'agissant des mesures de renforcement de la stabilité macroéconomique à mettre en œuvre au Cameroun, le Ministre en charge de l'économie a évoqué, entre autres, (i) l'identification des principaux leviers de croissance susceptibles d'induire un nouveau cycle de création de richesses ; (ii) la conduite à bonne fin des réformes structurelles en cours afin de promouvoir la croissance et réduire la pauvreté ; (iii) la dynamisation de l'investissement privé pour assurer le soutien à la croissance économique ; (iv) la priorisation des financements concessionnels ou sous la forme de partenariat public-privé ; (v) l'amélioration de l'efficience des investissements publics.

Le Conseil a enfin suivi le rapport du Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural sur l'état d'avancement des préparatifs de la Table Ronde sur l'agriculture camerounaise. Il en ressort que ces assises ont été prescrites par le Président de la République dans l'optique d'une plus grande synergie des interventions de l'Etat en matière agricole, conformément aux orientations qu'il a définies lors du Comice agro-pastoral d'Ebolowa. Prévue au cours du premier semestre de l'année 2017, cette rencontre regroupera les acteurs gouvernementaux, les opérateurs publics et privés nationaux et étrangers, ainsi que les différentes composantes du secteur agricole et du monde rural. Elle servira de cadre d'élaboration et de proposition de mesures concrètes qui seront consolidées dans le Plan National de Mutation vers l'Agriculture de Seconde Génération au Cameroun.

Pour ce qui est des préparatifs proprement dits, le Ministre de l'Agriculture a fait savoir qu'une instance de coordination est à l'œuvre et différents outils de pilotage ont déjà été élaborés, notamment le schéma organisationnel de référence et le dispositif gouvernemental préparatoire de la Table Ronde. Les concertations interministérielles vont s'intensifier dans les prochains jours, à l'effet de peaufiner le dossier technique de cet important évènement.

Au terme du débat qui a suivi ces exposés, le Premier Ministre a demandé au Ministre en charge de l'Economie, d'identifier, planifier et programmer les projets structurants dits de « seconde génération », en veillant avec rigueur à leur maturation. Il a également instruit le Ministre des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique, d'engager en 2017 l'opérationnalisation du Plan Directeur d'Industrialisation. Dans la perspective d'une amélioration de l'espace budgétaire, le Chef du Gouvernement a prescrit au Ministre des Finances, de veiller à l'actualisation de la mercuriale, l'encadrement du processus d'endettement et l'optimisation des mesures de mobilisation des recettes fiscales non pétrolières. Au Ministre en charge de l'Agriculture, il a instruit de lui transmettre dans les plus brefs délais, un chronogramme actualisé des activités préparatoires à la Table Ronde de l'Agriculture.

Le Conseil s'est achevé à 11h45 mn.-

Yaoundé, le 26 JAN 2017

LE SECRETAIRE GENERAL
DES SERVICES DU PREMIER MINISTRE,

Séraphin Magloire FOUA

